

LA MODERNISATION DES BANQUES

Lila LAKHAL

INTRODUCTION:

LA philosophie de développement économique adoptée depuis l'indépendance jusque-là la fin des années 1980 a fait du système bancaire et financier un support administratif stratégique lui permettant de réaliser les objectifs fixes par les plans de développement ; les banques commerciales constituaient beaucoup plus des guichets avances du trésor public que des établissements de crédits, dans la mesure ou celle-ci jouaient le rôle d'instruments de la planification et de contrôle de l'exécution des plans de développement.

Depuis la promulgation de la loi de monnaie et de crédit(LMC) en 1990, le principe fondamentale inscrit dans le cadre du système bancaire algérien connue une évolution permanente, qu'il transforme dans sa configuration globale et le nombre des acteurs exerçant la profession.

A ce titre , il est préférable de présenter le système bancaire algérien dans son histoire et de situer brièvement les perspectives et les opportunités de collaboration et d'affaires qu'il offre.

i/l'activité et les limites du système bancaire avant les reformes :

IL est bien claire que l'économie algérienne socialistes et qui banalisait la sphère monétaire en la subordonnant intégralement a la sphère réelle, le secteur bancaire algérien avant les années 1990 se caractérisent par des éléments essentiels :

-UN fort cloisonnement des activités au sein d'un nombre restreint des banques ;

-Une fixation administrative des taux d'intérêt, taux de réescompte et le taux de change, en tenant compte que partiellement des conditions du marché, qui ne jouaient aucun rôle de l'orientation du crédit ;

-Une prépondérance des entreprises publiques dans les portefeuilles des banques au détriment des opérateurs prives, des ménages et des particuliers ;

-Une gamme de produits et de services bancaires extrêmement limitée ;

-Un système mono bancaire, une offre des possibilités quasi illimitées de créer des dépôts bancaires ;

-Une organisation centralisée »tentaculaire « des banques incapables de ce fait de prendre en charge les besoins de la clientèle ;

-Une insuffisante maîtrise des méthodes et des techniques modernes de gestion et de traitement de l'information ;

-Les banques avaient pour mission principale d'assurer le relais entre le trésor et les entreprises publiques ;c'est-à-dire l'affectation des ressources financières et monétaires dans le cadre de la

réalisation au plan national de crédit (volume des crédits externes mobilisables, l'intervention de la banque d'Algérie dans le financement de l'économie de l'endettement de l'état et ses modalités de son fonctionnement...) avec les objectifs des plans nationaux ;

- Tout excédent des recettes sur les dépenses au sein du système bancaire est transféré à l'état.

Néanmoins, ces insuffisances d'ordre structurel, managérial ou commercial ne signifient pas une insuffisance de crédibilité.

D'une manière générale la spécification réglementaire, technique et organisationnelle des banques algériennes et la faiblesse des marchés de capitaux ne permettaient pas une insertion aisée de nos banques dans l'activité économique internationale et freinaient voire empêchaient le développement de relations d'affaires avec ces banques autrement que le biais des opérations multiples et fréquentes de commerce ou d'endettement extérieur.

II/LES BANQUES ET INSTITUTIONS EN FONCTIONNEMENT :

Actuellement, il existe des institutions bancaires et financières qui sont fonctionnelles ou démarrent leurs activités (voir la liste ci-jointe)

Ces institutions peuvent être classées en trois catégories :

1) Les grandes banques publiques qui couvrent un réseau de 950 agences.

Ces banques ont joué un rôle prépondérant dans le développement de l'économie algérienne devant le processus d'ajustement structurel et actuellement s'engagent à la participation du programme de modernisation.

Elles prennent part activement et de façon soutenue au financement de l'économie et des entreprises, sans omettre le marché naissant des ménages et des particuliers.

Il s'agit de :

- la banque extérieure d'Algérie (BEA)
- la banque nationale d'Algérie (BNA)
- crédit populaire d'Algérie (CPA)
- banque de l'agriculture et du développement rural (BADR)
- la caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-BANQUE)
- la banque de développement local (BDL)
- la banque algérienne de développement (BAD)

2) les banques à capitaux essentiellement privés, d'origine nationale ou internationale.

Ces banques ont d'avantage une nouvelle activité d'intégrer dans un environnement plus au moins assaini et dans le cadre de la modernisation.

Certaines privilégiées, actuellement des activités de banques d'affaires et de commerce extérieur, d'autres se lancent résolument dans la banque de détail.

Il s'agit de :

- la banque EL-BARAKA
- city bank
- union bank
- arab banking corporation (ABC)
- la mouna bank
- société générale Algérie
- la compagnie algérienne de banque (CAB)
- natexis el amana banque
- algérien international bank (AIB)

- la banque générale méditerranéenne (BGM)
- el rayan bank
- la banque nationale de Paribas el djazair (BNP Paribas)
- la banque de Maghreb arabe pour l'investissement et le commerce (BAMIC)
- la housing bank firt rade and finance
- algeria gulf bank(AGB)
- arco bank
- la trust bank algeria

3) les établissements financiers et institutions financières spécialisées :

Les institutions ont été mises en place à partir d'un mixage de fonds budgétaire et de concours bancaire.

Elles remplissent essentiellement deux(02) fonctions :

-
- octroyer des financements specialises ou prendre des participations dans des projets et des entreprises.

-mutualiser les risques par des dispositifs de garantie appropriés, afin de permettre aux banques de s'engager davantage dans le financement de l'économie et des entreprises, et d'atteindre les risques d'insolvabilités.

Il s'agit de :

- .la société financière d'investissement, de participation et de financement(sofinance)
- .la société de refinancement hypothécaire(S R H)
- .financière algero-europeene de participation(FINALEP)
- .la caisse de garantie des marchés publics(CGMP)
- .la caisse nationale de logement(CNL)
- .la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations(CAGEX)
- .la société de garantie du crédit immobilier(SGCI)

III/Modernisation et développement de l'espace bancaire algérien

Qu'il s'agisse des banques publiques ou,privées le constat est aujourd'hui très généralement admis ; on peut affirmer qu'un travail important a été accompli dans le domaine de la modernisation, de la consolidation des assises financières de l'assainissement des portefeuilles et de la réglementation technique et prudentielle ; seule une modernisation rapide du secteur est capable de rétablir la confiance dans des institutions algériennes et de permettre la mobilisation des ressources susceptibles de financer la croissance économique.

Alors quelles sont les options disponibles pour reformer le système bancaire algérien ?

Les visions stratégiques s'affrontent au cours des dernières années opposent le projet d'un assainissement des banques publiques, préalable a l'ouverture de leur capital, a celui d'une privatisation rapide du secteur.

La première option est aujourd'hui celle qui a la faveur des autorités algeriennes.suivant cette conception, l'exécutif doit se donner quelques années pour permettre aux banques algériennes d'opérer leur mise a niveau en modernisant leurs techniques managériales, en enrichissant leur gamme de produit pour leur permettre de moderniser un système de paiement qui est considéré par beaucoup comme leur principal handicap. A l'opposé,les partisans de la privatisation a court terme d'une ou plusieurs banques publiques insistant sur le puissant instrument de modernisation

que constituerait la création d'un « pole de référence » privée, gère suivant des normes internationales entraînant dans son sillage l'ensemble du secteur.

La modernisation des grandes banques publiques couvrant a la fois :

.La recapitalisation, pour des montants consistants ;

.

. L'assainissement des portefeuilles/ engagements ;

.La densification des investissements de valorisation du potentiel existant, notamment dans les domaines de l'informatique et des compétences humaines ;

.La développement organisationnel des fonctions de management, d'expansion commercial, de maîtrise des risques et d'audit interne.

Le lancement au niveau interbancaire, de divers chantiers portant notamment sur :

-la mise en place d'un réseau de transmissions des données ;

-le développement de la gamme des produits des services bancaires ;

-la normalisation de certains instruments de gestion et d'intervention sur le marche/clientèles ;

-le lancement de la monétique

L'amorce d'une couverture élargie des besoins de la clientèle des ménages et des particuliers avec le développement du crédit immobilier aux ménages et du crédit a la consommation

Ainsi une amélioration progressive de l'environnement économique, juridique et fiscale, grâce a une présence active de communauté bancaire dans les chantiers de reformes nationaux.

Espace bancaire national a ainsi subi, sous l'effet de son mouvement une mutation substantielle.

Pour l'heur seul la première option continue à retenir l'attention des pouvoirs publics algérienne.

Le projet évoque, voici deux (2) ans, d'ouverture du capital du CPA a une banque étrangère semble avoir été abandonne, et le secteur bancaire algérien est invite a se moderniser en maintenant son « splendide isolement » jusqu'à quand ?